

24 septembre 2018

Compte-rendu du Conseil des ministres du lundi 24 septembre 2018

[Télécharger le .pdf](#)

PROJET DE LOI

LOI DE FINANCES POUR 2019

Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'action et des comptes publics ont présenté le projet de loi de finances pour 2019.

Ce budget 2019 est celui des engagements tenus en matière de redressement des comptes publics, avec un déficit public à 1,9 % en 2019 – qui atteint 2,8 % en raison de la transformation de 20 milliards d'euros de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en baisse de cotisations sociales – et une évolution de la dépense publique stable en 2018 et maîtrisée à 0,6 % en volume en 2019 – après 1,4 % en 2017. Le Gouvernement respecte ainsi le cap fixé par le Président de la République et voté par le Parlement dans la loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 : réduire, d'ici 2022, la dette de cinq points de produit intérieur brut (PIB), la dépense publique de trois points et les prélèvements obligatoires d'un point.

Ce budget 2019 affirme les choix clairs du Gouvernement :

1. Baisser les prélèvements obligatoires pour tous les Français. Plus de 6 milliards d'euros seront rendus aux ménages l'année prochaine, notamment par la suppression de la deuxième tranche de la taxe d'habitation pour 80 % des contribuables, le plein effet de la réduction des cotisations chômage et maladie et l'exonération des heures supplémentaires de cotisations sociales à compter de septembre 2019.
2. Favoriser le travail et renforcer l'attractivité de nos entreprises. En 2019, 2,5 milliards d'euros seront investis dans les compétences pour traiter en profondeur les causes du chômage. Le travail sera revalorisé par l'augmentation de la prime d'activité de 20 euros au niveau du SMIC. Les entreprises bénéficieront de la transformation du CICE en allègements permanents de charges, de la poursuite de la baisse de l'impôt sur les sociétés, et d'une fiscalité simplifiée par la suppression d'une vingtaine de petites taxes.
3. Protéger les Français. Cela consiste à les protéger socialement : pour les plus modestes, le minimum vieillesse et l'allocation adultes handicapés seront de nouveau fortement revalorisés, et les mesures annoncées par le Président de la République dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté seront financées. Cela consiste également à les protéger physiquement : les moyens alloués aux ministères des armées, de la justice et de l'intérieur seront fortement renforcés.
4. Préparer l'avenir. Un effort budgétaire important sera porté sur l'éducation, la recherche, la transition écologique et à travers le Grand plan d'investissement du Gouvernement. La transformation en profondeur de l'action publique accélèrera en 2019 avec la réforme de l'audiovisuel public, un nouveau service public de l'emploi et la reorganisation stratégique des services de l'État et de ses opérateurs à l'étranger. Le programme «Action publique 2022» permettra de concrétiser l'engagement de réduction de 50 000 emplois dans l'État d'ici 2022 tout en améliorant la qualité du service public rendu aux usagers et les conditions de travail des agents publics.

Ce budget 2019 confirme le changement de méthode initié dès le début du quinquennat par le Gouvernement. Il privilégie la sincérité de la programmation financière de l'État, incarnée par le refus de tout décret d'avance et l'intégration par le comptable national de la dette de SNCF Réseau dans ses comptes. Il choisit la confiance vis-à-vis des collectivités locales dans le cadre de la contractualisation financière scellée autour d'un objectif de maîtrise de la dépense publique locale. Il engage la convergence européenne de la fiscalité française et en particulier de l'impôt sur les sociétés. C'est la constance de cette méthode qui permettra d'asseoir la crédibilité de notre pays et de consolider sa souveraineté.

LA SÉCURITÉ CIVILE

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a présenté une communication sur la sécurité civile.

Le dispositif de sécurité civile a permis de répondre et de faire face à une très importante activité opérationnelle depuis le début de l'année, que ce soit en métropole ou en outre-mer. Aujourd'hui, ce dispositif évolue et s'adapte, dans les domaines de la modernisation numérique, de l'engagement citoyen et du volontariat, de la formation aux gestes de premiers secours, ainsi que de la coopération européenne.

En raison de conditions météorologiques favorables, la campagne de lutte contre les feux de forêts a été nettement moins intense qu'en 2017 et a permis à la France d'apporter son aide à la Suède, confrontée à d'exceptionnels incendies de forêts, en mettant à la disposition de ce pays d'importants moyens de lutte, aériens et terrestres.

La sécurité civile a par ailleurs assuré le suivi de nombreux phénomènes météorologiques, en métropole et en outre-mer.

En ce sens, après la saison cyclonique 2017 qui aura été d'une ampleur exceptionnelle, le Gouvernement a anticipé la saison 2018, qui s'achèvera fin novembre sur le bassin Atlantique.

Plusieurs missions d'appui de la sécurité civile se sont relayées auprès des préfets de la zone Antilles, pour tout à la fois apporter un soutien à la planification face aux cyclones et faciliter l'organisation des opérations de ramassage des algues sargasses. Ces missions se poursuivent.

En raison de la multiplication d'événements naturels d'ampleur au cours du premier semestre 2018, en métropole comme outre-mer, le Gouvernement a réuni à de très nombreuses reprises la commission interministérielle de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, saisie de 6 580 demandes communales (volume en hausse de 143 %) et veille à apporter au plus vite des réponses à nos concitoyens victimes de sinistres, notamment par le déploiement de l'application ICatNat qui permet une transmission immédiate des dossiers.

L'ambition d'améliorer la réponse opérationnelle dans l'intérêt du citoyen se traduit aussi par le développement d'un système d'information de gestion des appels et de gestion opérationnelle commun à l'ensemble des services départementaux d'incendie et de secours, NexSIS 18/112. Elle se concrétisera dès 2020 par la mise en œuvre d'une solution interoperable et partagée. S'agissant de la question du numéro unique des appels d'urgence, une décision sera prise sur ce sujet d'ici à la fin de l'année, sur la base de propositions conjointes des ministres de l'intérieur et des solidarités et de la santé.

Pour faire face ensemble à ces événements, et un an après le discours de la Sorbonne, l'objectif d'une force européenne de protection civile est à portée de main et représentera un nouvel exemple d'une Europe qui protège. Les négociations visant à développer les capacités d'intervention et faciliter l'emploi des moyens sont en cours de finalisation au Parlement européen.

Enfin, pour que notre société soit toujours plus résiliente, l'objectif de former 80 % de la population aux premiers secours se réalise par la mobilisation des acteurs publics et l'invitation du monde de l'entreprise et du grand public à développer l'apprentissage de ces gestes fondamentaux.

Toutes les énergies sont également mobilisées pour le développement du volontariat des sapeurs-pompiers dont l'engagement citoyen est resté au cœur des travaux de la mission engagée fin 2017.

Un plan d'action ambitieux et pragmatique sera présenté en fin de semaine au congrès national des sapeurs-pompiers. Il repose sur la volonté de susciter des vocations, de diversifier les engagements de sapeurs-pompiers volontaires et de pérenniser le modèle français du volontariat, qui constitue la colonne vertébrale de notre sécurité civile.

COMMUNICATION

L'EUROPE

La ministre auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée des affaires européennes, a présenté une communication portant sur l'Europe.

Le Président de la République a présenté à la Sorbonne le 26 septembre 2017 un projet de refondation européenne pour les prochaines années. Ces propositions ont permis depuis un an des avancées majeures dans

europeenne pour les prochaines annees. Ces propositions ont permis depuis un an des avancees majeures dans tous les domaines essentiels de la souverainete europeenne – securite et defense, migrations, developpement, numerique, transition ecologique, renforcement de la zone euro.

Sur les 49 mesures proposees par le President de la Republique a la Sorbonne, une majorite a commence a trouver une traduction concrete.

Des avancees notables ont deja ete enregistrees pour que l'Europe protege mieux ses citoyens. C'est notamment le cas dans le domaine de la defense, avec les outils radicalement nouveaux que sont la cooperation structuree permanente, le fonds europeen de defense ou l'initiative europeenne d'intervention. Des propositions cle en matiere de securite, visant par exemple a rendre obligatoire le retrait en une heure de messages incitant au terrorisme en ligne et a mieux lutter contre le blanchiment, sont desormais reprises par l'Union europeenne et vont aboutir dans les prochains mois. Sur le plan commercial, l'Europe s'est dotee, comme le souhaitait le Gouvernement, de nouveaux mecanismes de defense et a su reagir de facon unie et determinee a l'imposition de taxes americaines sur l'aluminium et l'acier. Les discussions sur le controle des investissements etrangers dans les secteurs strategiques progressent rapidement.

L'Europe assume desormais une ambition sociale et environnementale accrue. C'est le sens de la revision de la directive sur le detachement des travailleurs voulue par la France pour contribuer efficacement a lutter contre le dumping social, ou de l'action resolue de l'Union pour le respect de l'accord de Paris dans le domaine climatique. L'Europe change de regard sur le glyphosate et sur les neonicotinoides et devient enfin plus exigeante; elle reforme son cadre d'evaluation en matiere sanitaire pour le rendre plus independant et plus transparent.

Memme sur des sujets ou l'unite europeenne est plus difficile, nos idees progressent. Le Conseil europeen a defini en juin, sous l'impulsion du President de la Republique, un cadre complet pour une politique migratoire europeenne efficace et humaine qui se met en oeuvre. En matiere economique, l'accord entre la France et l'Allemagne sur la creation d'un budget de la zone euro, la finalisation de l'union bancaire ou l'harmonisation de la base de l'impot sur les societes, ouvrent la voie a des avancees historiques avec tous les Etats membres concernes.

Dans bien d'autres domaines, l'Union travaille a se doter des outils nouveaux que nous avons proposes: des universites europeennes ou se formeront demain ensemble les etudiants avec des cursus communs, des programmes d'echanges ambitieux pour les apprentis, une force commune de protection civile, ou encore une agence europeenne pour l'innovation de rupture, dont les bases seront posees des 2019.

Le debat politique est lance sur la maniere de concilier une Union batie sur un socle robuste de valeurs, veillant au bon fonctionnement du marche unique, et en meme temps plus differenciee, afin de permettre aux Etats membres qui veulent porter des projets plus ambitieux de pouvoir le faire sans etre bloques par ceux qui ne souhaitent pas avancer.

Mais il reste encore beaucoup a faire.

L'Europe est capable d'agir en faisant respecter ses valeurs et son modele. C'est ce qu'a demontre le Parlement europeen le 12 septembre, en condamnant le risque de violations de l'etat de droit en Hongrie et en se prononcant comme nous le souhaitions pour proteger le droit d'auteur dans l'univers numerique.

C'est dans cet esprit que le Gouvernement poursuivra, avec determination, son travail de conviction pour une complete mise en oeuvre de l'agenda de la Sorbonne.

Il le fera en associant les citoyens car l'Europe ne peut se construire a l'abri des peuples. C'est le sens des consultations citoyennes sur l'Europe proposees par la France et mises en oeuvre a travers l'Union europeenne, permettant a tous les citoyens d'exprimer, pour la premiere fois, en meme temps et en detail ce qu'ils pensent et ce qu'ils attendent de l'Europe. En France, plus de 800 consultations sont deja organisees.

Cette vision d'une Europe souveraine, unie et democratique doit guider l'Union europeenne dans les negociations importantes en cours, qu'il s'agisse a court terme de l'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union, de la pleine mise en oeuvre des conclusions du Conseil europeen de juin sur les migrations ou de la determination des priorites budgetaires europeennes pour les annees 2021 – 2027.

Cet engagement europeen est l'avenir de notre pays et notre meilleure chance de reussir dans un ordre mondial bouscule. Sans une Europe forte, il ne peut y avoir de France forte. C'est un combat de chaque jour que le President de la Republique et le Gouvernement continueront a porter sans relache.

MESURE D'ORDRE INDIVIDUEL

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du Premier ministre :

- Mme Nathalie CASAS, conseillère maître à la Cour des comptes, est nommée membre titulaire de la Cour de discipline budgétaire et financière ;

- M. Gilles MILLER, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé membre suppléant de la Cour de discipline budgétaire et financière ;

- M. le général de division Richard ANDRE, est nommé conseiller du Gouvernement pour la défense et élevé aux rang et appellation de général de corps d'armée, à compter du 1^{er} octobre 2018 ;

- M. le contre-amiral Philippe DUTRIEUX, est nommé commandant de la zone maritime Manche et mer du Nord, commandant de l'arrondissement maritime Manche-mer du Nord et préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, à compter du 28 septembre 2018.

En outre, ont été adoptées diverses mesures d'ordre individuel concernant des officiers généraux de l'armée de terre, de la marine nationale et de la gendarmerie nationale.

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur :

- M. Joel MATHURIN, préfet de la Nièvre, est nommé préfet du Doubs.

Sur proposition de la garde des sceaux, ministre de la justice :

- Mme Veronique MALBEC, magistrate, est nommée secrétaire générale du ministère de la justice.